



Compte rendu de la réunion du 22/11/2017 pour le développement de l'ESS sur la Communauté de Communes du Pays de Falaise :

Acteurs de l'ESS, élus et membres de la Communauté de Communes du Pays de Falaise présents :

Monsieur Philippe BOULET - *Crédit Agricole*
Madame Catherine BREARD - *Vit'Actif*
Madame Corinne CIPRIANI - *Poisson d'Avril*
Madame Jacqueline COUDIERE - *Mairie de Saint-Germain-Langot*
Monsieur Gilles DELAFOSSE - *APAEI des Pays d'Auge et de Falaise - ESAT « les conquérants » - Foyer d'Insertion et de Transition*
Monsieur Denis DELASSALLE - *Les Jardins d'Arlette*
Monsieur Cédric DELAUNAY - *chargé du développement territorial*
Madame Clara DEWAËLE-CANOUEL - *Vice-Présidente de la CDC du Pays de Falaise en charge des affaires de la Commission cadre de vie, de la réflexion sociale et de la vie quotidienne*
Madame Catherine GAMBLIN-LEFEVRE – *Chorège*
Madame Maryvonne GRAINDORGE - *Mairie de Pont d'Ouilly*
Monsieur Régis HIE – *USPF*
Madame Elisabeth JOSSEAUME - *Mairie de Falaise*
Madame Maryse LASNE - *Mairie de Fresne la mère*
Monsieur Ludovic LECERF - *Pont d'Ouilly Loisirs*
Madame Marie-Noëlle MARC - *Mairie de Rouvres*
Madame Mauricette MARGUERITTE - *Mairie de Tréprel*
Mlle Léa MATHIEU - *stagiaire, en charge du projet de développement de l'ESS*
Madame Maryvonne MAUNOURY - *Mairie de Potignyl*
Monsieur Jean-Marc PLESSARD - *Pont d'Ouilly Loisirs*
Monsieur Pascal POURNY - *Le relais*
Madame Agnès ROHA - *APAEI des Pays d'Auge et de Falaise – Résidence Henri LE CLAINCHE*
Monsieur Jacques SERPETTE - *L'Essor*
Monsieur Nicolas SOENEN - *chargé du développement économique*
Monsieur André VERMES - *SCIC « tulipes contre le cancer »*

Une **réunion sur le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** s'est déroulée mercredi 22 octobre de 14h00 à 17h00 à la salle du pressoir à Falaise.

Un **diagnostic du territoire** a en effet été réalisé durant les mois d'avril-mai-juin 2017, par Léa Mathieu, stagiaire à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, suivie par Monsieur Cédric Delaunay, chargé du développement territorial. **Cette démarche est née d'un des enjeux du projet de territoire**, entraînant une volonté du président Monsieur Claude LETEURTRE et de la vice-présidente Madame Clara DEWAËLE-CANOUEL d'appréhender cette économie.

Cette réflexion a été suivie et soutenue par la Commission cadre de vie, de la réflexion sociale et de la vie quotidienne, présidée par Madame Clara DEWAËLE-CANOUEL.

Cette phase d'étude et de diagnostic a permis d'établir un **état des lieux de l'ESS sur le territoire** avec des données de cadrage. Grâce aux chiffres communiqués par la Chambre Régionale de Economie Sociale et Solidaire de Normandie (CRESS), il est établi que l'ESS représente **8,9% des établissements employeurs de la Communauté de Communes du Pays de Falaise et qu'elle emploie 16,8% de l'effectif salarié du territoire**. Le poids non négligeable de cette économie entraîne une volonté de se rapprocher de ces structures sur le Pays de Falaise.

Un **questionnaire a alors été lancé** auprès des structures employeuses de l'ESS pour cause de difficultés de recensement des établissements non employeurs. Cet outil obtient un **taux de réponse de 44%**.

Des rencontres ont également été effectuées pour obtenir davantage d'informations sur **les secteurs d'activités variés de l'ESS**. Des éléments ont pu être approfondis par des échanges avec la CRESS de Normandie notamment avec Madame Laure DREGÉ, avec la déléguée régionale de l'ESS Madame Lynda Lahalle, avec des partenaires lors de la 2^{ème} conférence régionale de l'ESS, des rendez-vous etc.

Grâce à cet enrichissement, la phase d'étude et de diagnostic a pu être écrite et présentée aux acteurs lors de cette réunion du 22/11/2017. Il s'agissait de **partager les éléments principaux de cette étude** : description, intervention, public visé, contribution, situation économique, effectifs salariés, besoins et attentes, projets de développement, forces, faiblesses, opportunités, menaces du territoire etc.

De ces différentes données, des enjeux de développement sont apparus :



Ces enjeux ont alors fait l'objet de trois tables rondes lors de cette rencontre.

L'intérêt était **d'associer des membres de la Communauté de Communes du Pays de Falaise et des acteurs de l'ESS** pour permettre un **moment de partage** et s'accorder collectivement sur **la réalisation d'un plan d'action** sur le territoire.



Sur la **première table concernant la visibilité et l'interconnaissance de l'ESS sur le territoire** deux grandes difficultés ont été cernées par les élus et les acteurs du territoire : **la communication et l'interconnaissance**.

Lors de ces échanges, diverses problématiques **sur la communication** ont été soulevées : **la non connaissance des contours de l'ESS par les élus, les habitants et les entreprises privées du territoire**. L'idée d'interventions par le biais de la CRESS a été émise.

La mise en place de certains outils permettant de développer la communication paraît également essentielle pour valoriser les structures de l'ESS. Certaines possibilités se trouvent alors mentionnées : **presse, site internet de la Communauté de Communes** (rubrique ESS), **fiches de présentation des structures de l'ESS du territoire** (secteurs d'activités, nombre d'emplois salariés, nombre d'adhérents...), **portail commun entre secteur d'activité** (insertion par exemple).

Une **volonté d'informations sur l'ESS et ses structures par le biais du système des newsletters** a également été relevée lors des discussions avec les élus et les acteurs du territoire.

Deux cibles semblent être prioritaires dans cet enjeu : **les élus du territoire afin de faire le lien avec la population et les entreprises de l'économie marchande pour étendre la visibilité de l'ESS sur le territoire.**

Pour permettre de décloisonner les secteurs d'activités **le développement de démarches inter-entreprises** (comme le challenge inter-entreprises) a été émis.

Au niveau de l'interconnaissance des acteurs de l'ESS, **une volonté de réunion sur diverses thématiques** comme la mobilité, la valorisation du bénévolat, la mutualisation a été évoquée. Cependant des avertissements sont lancés sur le nombre de ces rencontres afin de ne pas entraîner une surcharge pour les acteurs.

L'idée de **l'organisation d'une journée ESS** a également été introduite par l'exemple du forum des associations réalisé tous les deux ans.

La CRESS pourrait également prendre une place d'animation de réseau sur le territoire.



La seconde table ronde traitait du soutien des acteurs et de la pérennisation des structures existantes. Elle consistait à comprendre les besoins des acteurs et préconiser des actions pour les atténuer.

Le manque de bénévoles dans les structures de l'ESS a tout de suite pris de l'ampleur dans les discussions. Pour les acteurs de l'ESS et les élus du territoire un travail est à effectuer sur la **façon de recruter de nouveaux bénévoles, sur la manière de les valoriser mais également sur leurs liens avec les salariés dans les structures.**

Les acteurs de l'ESS confient subir une baisse significative du bénévolat et avoir de **lourds problèmes pour le renouvellement.** Il faut savoir que les bénévoles partagent le projet de la structure à laquelle ils adhèrent, il paraît compliqué du point de vue des élus et des acteurs de l'ESS de partager le temps des personnes volontaires entre plusieurs établissements sauf pour quelques postes (trésorerie, secrétariat).

L'idée évoquée est alors de **faire appel à des référents dans chaque commune avec une tâche de recherche, de mobilisation de bénévoles.**

Un autre temps de cette table ronde a été consacré aux **baisses de financements et au besoin d'accompagnement des structures.**

Une inquiétude des acteurs s'avère être celle de la perte du sens de leur établissement en supprimant des activités moins rentables pourtant au service de la population par la baisse des aides publiques. Or un acteur résume bien ce phénomène en expliquant que « **l'ESS c'est de l'économie au service d'un projet, si on enlève le projet il ne reste plus que de l'économie** ».

De plus, des témoignages évoquent des **difficultés administratives pour monter des dossiers** (de subventions par exemple). En effet, selon les acteurs et les élus du territoire **les réglementations changeantes ne facilitent pas leurs tâches**.

Le directeur de Crédit Agricole de Falaise a alors conseillé aux acteurs présents sur la table ronde. Il confie que **sa structure, comme les autres établissements coopératifs et partenaires privés sont tout à fait à même d'aider, de soutenir les montages de dossiers**.

Dans un troisième temps les acteurs de l'ESS et les élus du territoire étaient unanimes à estimer la **nécessité de mettre en place un cycle de formations sur diverses thématiques**. Plusieurs propositions ont été faites comme les assurances, les garanties, les responsabilités, les recrutements, les demandes de subventions, les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) etc.

Selon eux, il est nécessaire de faire **une étude plus poussée des besoins auprès des acteurs de l'ESS, pour pouvoir mettre en place ces formations**.

Les acteurs font également savoir qu'il est **important d'avoir un lieu et des temps de rencontres afin qu'ils se connaissent et qu'ils échangent**. Ces discussions pourraient selon eux, progressivement, faire naître **des coopérations, des mutualisations ou bien des partenariats**. Un rappel est fait sur l'attention à porter aux structures de l'ESS de petites tailles qui ne disposent pas forcément des mêmes besoins et des mêmes opportunités. La possibilité de mettre en place des **relais d'informations entre les grandes et petites structures est soulevé**. Mais les acteurs évoquent également le fait qu'une **structure de taille plus importante pourrait parrainer une structure plus petite** au sein d'un même secteur d'activités.

La table n°1 et la table n°2 se rejoignent dans la proposition d'un forum de l'ESS ainsi que sur la thématique de la mobilité.

Le forum de l'ESS permettrait selon les acteurs et les élus de la table n°2 de faire **parler de leur structure, de rencontrer d'autres acteurs mais également d'éventuels partenaires**.

La thématique de la mobilité pourrait quant à elle répondre à un réel enjeu du territoire et pour les élus et les acteurs **« l'ESS a toute sa place pour travailler sur une thématique comme la mobilité »**.

Malgré la diversité des points soulevés durant ce temps d'échanges, **les actions prioritaires de soutien des acteurs se placent tout de même principalement dans le bénévolat et la mise en place de cycle de formations**.



Une troisième table s'est organisée pour échanger sur **le renforcement de la dynamique de projets et des démarches collectives**.

Les acteurs de l'ESS et les élus du territoire confient tout d'abord leur **volonté de connaître plus finement l'emploi de l'ESS sur la Communauté de Communes du Pays de Falaise** (nombre d'emplois dans chaque structure du territoire). L'intérêt consiste à **montrer le poids économique de ce secteur et l'importance de ses retombées**.

Concernant les projets de développement, les acteurs de l'ESS confirment **deux difficultés majeures : le financement et le manque de temps**. Ces deux problématiques freinent fortement leurs démarches. Ils mettent également en avant le **manque de considération, de reconnaissance des établissements financeurs** (moins de crédibilité que les établissements marchands par exemple). De plus, ils confient avoir **peu de temps pour compléter des dossiers du fait d'un « sous-effectif permanent »**.

Comme évoqué sur la table n°2, les acteurs **souhaitent être accompagnés dans leur montage de projet et notamment par la Communauté de Communes**.

Au-delà de la recherche de financements (recensement ainsi qu'une veille sur les appels à projets et fondations), les acteurs pensent qu'il est **nécessaire d'avoir un interlocuteur unique pour accompagner les porteurs de projets ESS**. A cette fin, certains élus et acteurs du territoire présents sur cette table proposent l'idée d'accueillir un stagiaire et ce, sur plusieurs structures.

Au sujet des démarches collectives, les acteurs évoquent qu'il est nécessaire en amont de **mieux connaître les activités des autres structures locales pour davantage se faire travailler et ainsi faciliter d'éventuelles démarches**. Les élus partagent également cette envie d'en apprendre davantage sur les structures du Pays de Falaise afin de plus communiquer.

La **volonté d'un espace de rencontres** entre les acteurs de l'ESS revient également dans les discussions. Pour créer des projets collectifs, les acteurs proposent une **réunion dans laquelle chacun peut proposer son projet en 5-10 minutes** permettant ainsi d'associer d'autres acteurs locaux.

La **Communauté de Communes du Pays de Falaise s'est également vue placée comme l'interlocuteur unique ESS afin de fédérer les acteurs**. La collectivité pourrait alors proposer des opportunités d'activités ESS répondant aux besoins des habitants. Les acteurs de l'ESS invoquent en effet une **possibilité de s'impliquer plus facilement si les élus du territoire portent la démarche**.



Compte rendu de la réunion du 22/11/2017 pour le développement de l'ESS sur la Communauté de Communes du Pays de Falaise :

Plusieurs thématiques sont ressorties comme pouvant faire l'objet de démarches collectives sur le territoire :

Tout d'abord **l'inclusion** suscite des échanges, en effet de nombreuses structures travaillent dans ce domaine et cela pourrait devenir une force sur le Pays de Falaise.

L'idée est de **devenir « un territoire inclusif pour tous »**. Les acteurs évoquent des propositions dans ce sens : ouvrir l'ensemble des espaces à tous, démarche du « facile à lire et à comprendre », éviter de penser à la place des personnes les plus exclues, les écouter afin de faciliter leur quotidien, créer un conseil de personnes en situation d'exclusion etc.

Puis, la **mobilité** est une nouvelle fois évoquée. Mais cette fois-ci, elle est visée comme étant un **frein à l'insertion** : les accès à Caen et Argentan sont décrits comme très difficiles par les élus et les acteurs de l'ESS.

L'accès aux nouvelles formes de mobilité (site internet de covoiturage) **pose également question : frein générationnel et fracture du numérique.**

Une structure de l'ESS confie avoir un projet autour de cette thématique mais ne souhaite pas le dévoiler pour le moment.

Enfin, **le réemploi** est également soulevé (ressourcerie...) par un acteur indiquant son envie de travailler sur ce sujet mais évoquant une impossibilité sur le court terme.

Pour terminer, les acteurs témoignent d'**idées de coopérations et de mutualisations** (d'un commercial pour renforcer les recettes des structures, d'un comptable pour les fiches de paie par exemple).

Ils s'interrogent également sur la **possibilité de former un « groupement des acteurs de l'ESS »**, l'USPF, qui fédère les clubs sportifs du territoire est pris comme exemple pour cette possibilité.

Certains relèvent cependant le risque de créer une « coquille vide » et pensent qu'il serait **préférable de mutualiser entre des structures avec des besoins similaires.**

La Communauté de Communes vous remercie pour votre présence et votre participation à ce projet collectif.